Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600214-20260320-20260317-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Brandérion

Département

Morbihan

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Date de la convocation
Le 16 mars 2026

Séance du vendredi 20 mars 2026

L'an deux-mille-vingt-six le vendredi vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, 3 rue Vincent Renaud, sous la présidence de M. Gwenaël LE BOUILLE, Maire.

Présents : Gwenaël LE BOUILLE (Maire), Stéphanie VALLÉE, Pierre BOHUON, Marie-Claude LE BELLEC, Anthony MALOLEPSZY (Adjoints), Véronique CHASSOT, Roger LE CLECH, Agnès PEGEON, Raymonde LE BOUËDEC, Claude BOUGUENNEC, Cyrille GOUJON, Gwenaël RAULT, Elisabeth BOUSSION, Nicolas RICHARD, Sarah LE SQUER.

Absents : aucun

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.
Le conseil a nommé Anthony MALOLEPSZY secrétaire de séance.

20260317

COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les différentes commissions communales auxquelles participeront les membres du Conseil municipal. Monsieur le Maire précise que le Maire est Président de droit de l'ensemble des commissions communales.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ARRETE la composition des commissions comme suit :

Aménagement, Urbanisme, Environnement, Accessibilité
Pierre BOHUON (élu référent)
Claude BOUGUENNEC
Cyrille GOUJON
Marie-Claude LE BELLEC
Roger LE CLECH
Nicolas RICHARD
Stéphanie VALLEE

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600214-20260320-20260317-DE

Scolaire, Périscolaire, Petite Enfance, Jeunesse
Anthony MALOLEPSZY (élu référent)
Elisabeth BOUSSION
Veronique CHASSOT
Raymonde LE BOUEDEC
Sarah LE SQUER
Agnès PEGEON

Finances et ressources humaines
Stéphanie VALLEE (élue référente)
Pierre BOHUON
Marie-Claude LE BELLEC
Nicolas RICHARD

Associations et gestion des salles
Gwenaël RAULT (élu référent)
Elisabeth BOUSSION
Veronique CHASSOT
Raymonde LE BOUEDEC
Sarah LE SQUER
Agnès PEGEON

Affaires culturelles et Communication
Nicolas RICHARD (élu référent)
Claude BOUGUENNEC
Elisabeth BOUSSION
Anthony MALOLEPSZY
Gwenaël RAULT

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600214-20260320-20260317-DE

Commission travaux
Marie-Claude LE BELLEC (élue référente)
Pierre BOHUON
Claude BOUGUENNEC
Cyrille GOUJON
Roger LE CLECH

- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an cités ci-dessus.
Le registre dument signé.
Pour extrait certifié conforme,

MAIRIE DE BRANDÉRION
56 (Morbihan)

Le Maire,

Gwenaël LE BOUILLE

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État (L.2131-1 du CGCT).

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600214-20260320-20260317-DE